

ASSEMBLÉE NATIONALE  
7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

AMENDEMENT N ° II-2911

présenté par  
M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,  
Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,  
M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou  
-----

ARTICLE 42  
ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

| (en euros)                                        |           |           |
|---------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Programmes                                        | +         | -         |
| Enseignement scolaire public du premier degré     | 0         | 0         |
| Enseignement scolaire public du second degré      | 8 700 000 | 0         |
| Vie de l'élève                                    | 0         | 0         |
| Enseignement privé du premier et du second degrés | 0         | 0         |
| Soutien de la politique de l'éducation nationale  | 0         | 8 700 000 |
| Enseignement technique agricole                   | 0         | 0         |
| TOTAUX                                            | 8 700 000 | 8 700 000 |
| SOLDE                                             | 0         |           |

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Éducation nationale souffre 90% des suppressions de postes publics prévue par le projet de loi de finances pour 2025. 180 postes sont supprimés pour l'année 2025 pour le second degré public.

Alors que le gouvernement évoque la baisse démographique pour justifier ces coupes sans précédents, le second degré public souffre du manque d'effectifs d'enseignants. Selon une enquête SNES-FSU, 56% des collèges et lycées manquaient d'au moins un enseignant à la rentrée 2024 et près de 8800 postes d'enseignants ont été supprimés dans le secondaire depuis 2017.

Même en tenant compte de l'effet de la baisse démographique sur le nombre d'effectifs par classe il faudrait créer environ 30 000 emplois pour retrouver les taux d'encadrement de 2006 et 10 000 pour atteindre le niveau de 2017.

Cet amendement de repli propose donc le recrutement de 180 enseignants du second degré public. En estimant le cout annuel d'un ETP à 48.000, nous chiffrons le cout de ces recrutements à 8,7 millions d'euros.

L'action 1 du programme 141 est abondée de 8,7 millions d'euros en AE et CP.  
Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 8 du programme 214.